



RAPPORT *annuel* 2004

Message du président

Avec l'arrivée à échéance de la deuxième Entente Canada-communauté, le 31 mars dernier, l'année 2003-2004 a été propice à un bilan; une évaluation de nos acquis et de nos besoins pour les prochaines années. Pour cette raison, la FFCB a fourni de gros efforts pendant toute l'année pour procéder à différentes évaluations auprès de la population et des organismes francophones; des évaluations qui ont mené à la rédaction de documents comme le *Rapport des retombées de l'Entente Canada-communauté 1999-2004*.

Pour ma part, lorsque je pense au cinq dernières années et que je tente de faire un bilan, je ne peux que me réjouir des progrès de notre communauté. Nous nous sommes dotés de nouvelles institutions et les organismes existants ont consolidé leurs acquis. Je suis tellement heureux aujourd'hui de pouvoir dire que notre communauté a accès à de l'éducation en français au niveau primaire, secondaire et maintenant universitaire. Le personnel de la FFCB a travaillé sans relâche pendant plusieurs années pour arriver à la création d'un programme d'éducation postsecondaire en français. Que dire des progrès réalisés dans des domaines encore inexploités il y a quelques années comme la santé et l'immigration ? Nous avons maintenant

RésoSanté Colombie-Britannique qui représente la communauté francophone auprès des intervenants de la santé de la province et du pays pour l'obtention de services en français. Notre organisme dispose d'outils pour appuyer le



développement du secteur de l'immigration francophone en Colombie-Britannique et, à terme, accentuer et faciliter l'immigration de personnes francophones.

Notre communauté est passée au cours des cinq, dix, vingt dernières années par des moments cruciaux, comme n'importe quels individus, couples ou familles. Aujourd'hui, nous sommes dans une de ces périodes importantes et positives. Je suis frappé par le climat de collaboration qui anime l'ensemble des

organismes francophones.

Cette entraide, cette force, cette union est très importante à l'aube des prochaines négociations de l'Entente Canada-communauté et à l'arrivée prochaine des célébrations du 60^e anniversaire de la FFCB. Cette célébration ne doit pas demeurer l'apanage de la FFCB mais permettre des festivités pour l'ensemble de la communauté qui doit participer et se réjouir des 60 ans de son organisme porte-parole. Car, n'oublions jamais que la FFCB, c'est nous, la communauté, les organismes francophones et les individus.

Cela dit, notre communauté fait face à de nombreux défis pour les prochaines années et notamment pour celle à venir. Il faut négocier la prochaine Entente Canada-communauté, réfléchir à l'avenir de notre communauté et à sa dépendance à l'égard du financement des ministères. Je suis confiant que nous saurons tous relever ces défis. La définition du nouveau plan de développement global prouve à quel point notre communauté est organisée, dynamique et pleine de volonté.

Ce rapport annuel fait état des principales activités de la Fédération des francophones de la C.-B. (FFCB) qui ont marqué la période du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004. La Fédération est un organisme provincial, sans but lucratif, qui représente et défend les droits et intérêts des quelque 63 600 francophones de la province et regroupe une trentaine d'associations francophones et francophiles. Ses interventions touchent les secteurs de la revendication des services en français, des activités sur la scène politique, du développement culturel et communautaire et des services offerts au réseau associatif.

Message de la directrice générale

Lorsque je pense à l'année qui vient de se terminer, plusieurs mots et images me viennent en tête. Je pense d'abord à tous les travaux réalisés en vertu de l'arrivée à échéance de la deuxième Entente Canada-communauté, à celle de l'Entente cadre Canada-Colombie-Britannique et à celle de notre plan de développement global. L'année a été ponctuée par une longue réflexion autour de ces trois éléments et par de nombreuses consultations. Nous avons fait plusieurs rencontres au sein de la province pour avoir le pouls de la communauté et pour aboutir notamment à la définition de notre deuxième plan de développement global. Ce dernier sera important pour la négociation de la nouvelle Entente Canada-communauté et pour présenter nos objectifs aux ministères qui veulent participer à l'épanouissement de notre communauté.

Notre communauté est prête à négocier le renouvellement de l'Entente Canada-communauté. Toutefois, le gouvernement fédéral n'est pas prêt. En date du 31 mars 2004, aucune réunion n'avait eu lieu entre le comité de négociation et le gouvernement.

La FFCB est en attente. Elle attend le début des travaux entourant la négociation de la troisième Entente Canada-communauté et elle attend la réponse de Patrimoine canadien pour de nouvelles directives. La dépendance de la FFCB et de la communauté vis-à-vis le Patrimoine canadien pourrait être inquiétante. Elle nous met en position latente, un peu comme un jockey à qui l'on dirait de se retenir de courir mais qui est sur la ligne de départ. Cette situation, frustrante pour tout le monde, l'est aussi pour la FFCB. Notre organisme a de nombreux projets en tête pour faire avancer notre communauté mais tout doit être mis en attente à cause de la lenteur de l'appareil fédéral

et, peut-être aussi, de la politisation du programme dont nous dépendons.

Lorsque je me penche sur cette dépendance financière, je me rends compte à quel point notre communauté et son organisme porte-parole ont besoin de la Fondation pour assurer son avenir. Au cours de l'année, la Fondation a enclenché quelques travaux préliminaires, nécessaires à ses travaux futurs.



Au cours de la prochaine année, elle mènera une grande activité de levée de fonds. Il sera important que notre communauté s'implique activement dans cette démarche. Son succès dépendra de tous les acteurs francophones et profitera, à terme, à toute la population et aux associations francophones.

Malgré nos attentes, nous devons rester positifs. L'analyse des retombées de l'Entente 1999-2004 fait ressortir à quel point d'importants progrès ont été accomplis. La venue de nouveaux organismes est un gage de la vitalité de notre communauté: RésoSanté Colombie-Britannique, l'Association des juristes d'expression française de la C.-B., l'Association des francophones et francophiles du Nord-Ouest, l'Association francophone de Richmond et l'Association francophone des éducatrices et éducateurs de la petite enfance.

Plusieurs festivals ou événements communautaires sont apparus ou ont pris de l'ampleur. De nouvelles écoles et de nouveaux programmes francophones ont vu le jour. Certaines associations ont emménagé dans de nouveaux locaux plus appropriés à l'offre de nouveaux services.

L'année 2003-2004 a permis de créer de nouvelles institutions. Nous avons déjà le Conseil scolaire francophone, maintenant nous pouvons compter sur un établissement universitaire offrant des programmes postsecondaires en français. L'université Simon Fraser offrira dès septembre de nouveaux programmes en français. Au cours de la présente année, la FFCB a aussi fait des pas importants dans le domaine de l'immigration. Le dépôt d'un rapport d'études et l'embauche d'un coordonnateur permettront de développer un plan d'action pour l'offre de services d'accueil, d'établissement et d'intégration pour les nouveaux immigrants francophones arrivant dans notre province.

La FFCB s'en va vers son 60^e anniversaire. Toute notre communauté sera invitée à participer et à célébrer. Cette année particulière est un moment propice pour se questionner : comment voulons-nous positionner l'organisme pour répondre au troisième millénaire et quels sont les enjeux de demain ? Dans le cadre de son 60^e, la FFCB tiendra des activités particulières pour répondre à ce questionnement. Sa participation au projet *Vive la Différence* est un exemple de ces activités. C'est une initiative pour demain, une démarche qui permettra de mieux définir notre communauté par rapport à sa composition et ainsi d'intégrer toutes les nouvelles personnes qui le désirent.

Postsecondaire : les étudiants peuvent maintenant poursuivre leurs études universitaires en français au sein de la province.

Après huit ans de travail dans le dossier de l'éducation postsecondaire, la FFCB peut enfin passer le flambeau à l'université Simon Fraser (SFU). Cette dernière vient en effet de recevoir le financement des gouvernements fédéral et provincial pour ses initiatives visant à renforcer l'éducation postsecondaire en français dans la province.

Tout au long de l'année, plusieurs travaux de la FFCB ont été essentiels pour aboutir à ce financement et à l'offre de programmes d'études en septembre 2004. Tout d'abord, la FFCB a dû développer, en partenariat avec SFU, un plan d'affaires présentant les principales caractéristiques du projet dont le détail des coûts pour répondre aux critères des différents partenaires. Elle a aussi fait de nombreuses rencontres auprès de différents individus pour revendiquer

les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action, assurer le financement de l'initiative et sensibiliser les principaux acteurs reliés à l'avancement du projet. Ses nombreuses rencontres ont débouché sur un appui considérable au projet de la part de plusieurs personnes dont la députée fédérale, Madame Hedy Fry, le ministre responsable des Langues officielles, M. Stéphane Dion et de son Excellence John Ralston Saul.

La FFCB a également pris une part active dans les travaux entourant la mise en œuvre de l'initiative. Elle a collaboré à la création du nouveau curriculum, à la recherche de personnel, à l'élaboration d'outils de promotion et à la création d'un comité consultatif au sein de l'université Simon Fraser. Elle s'est assurée que SFU implique la communauté dans

ce projet. La création du comité consultatif est une première pour la communauté francophone et assure, aux francophones et aux francophiles, la possibilité de participer pleinement au développement de ce projet universitaire. Au cours des prochaines années, la FFCB siègera à ce comité réunissant les principaux partenaires communautaires, universitaires et gouvernementaux. Elle assurera ainsi la liaison entre la communauté et l'université.

SFU recevra ses premiers étudiants et étudiantes en septembre 2004. Elle offrira un programme de premier cycle en administration publique et service communautaire, élargira son programme de développement professionnel en enseignement et livrera une maîtrise en éducation en langue française à l'extérieur du Grand Vancouver.

Organismes membres du comité consultatif au sein de SFU :

- > Bureau des affaires francophones et francophiles de l'université Simon Fraser
- > Canadian Parents for French
- > Conseil scolaire francophone de la C.-B.
- > Fédération des francophones de la C.-B.
- > Fédération des parents francophones de la C.-B.
- > Ministère de l'Éducation Supérieure de la C.-B.
- > Patrimoine canadien
- > Société de développement économique de la C.-B.
- > Université Simon Fraser
 - département de français
 - éducation permanente
 - étudiants
 - faculté d'éducation
 - faculté des arts

Des alliés et alliées importants du projet d'études postsecondaires à l'université Simon Fraser (SFU) : De g. à d. Shirley Bon, Ministre de l'Éducation Supérieure de la C.-B., Mme Hedy Fry, députée fédérale, Docteur Michael Stevenson, président à SFU et Claude Provencher, président de la FFCB. La photo est une gracieuseté de l'Express du Pacifique



Mémoire sur les enjeux de l'éducation

Le 24 octobre dernier, la FFCB a présenté un mémoire sur les enjeux de l'éducation en Colombie-Britannique devant le Comité sénatorial des langues officielles. Elle a notamment rappelé au gouvernement fédéral, l'importance de son rôle et de son leadership en éducation. Elle a souligné les enjeux en éducation (de la petite enfance au postsecondaire) pour les collectivités en situation minoritaire, particulièrement pour celle de la C.-B.



Beaucoup de premières pour RésoSanté Colombie-Britannique

1. Une conférence de presse...

La FFCB a terminé, au cours de cette année, la dernière phase d'implantation de la Table sectorielle de santé et a organisé, le 7 juillet dernier, une conférence de presse pour présenter officiellement au public le nouvel organisme. Connue désormais sous le nom de RésoSanté Colombie-Britannique, la table regroupe des intervenants majeurs du domaine de la santé et œuvre à l'amélioration de l'accès à des services de santé en français.

Le président, Dr. Brian Conway, et d'autres membres de RésoSanté Colombie-Britannique ont participé au lancement officiel de leur organisme. Cet événement marque une étape importante pour l'avancement des travaux dans le dossier de la santé et participe à la reconnaissance de la communauté francophone auprès des autorités de la santé de la province et de la Société Santé en français, organisme national.



Lancement officiel de RésoSanté Colombie-Britannique (de g. à d.) :

- > Mme Micheline Barrette, dg de Réseau-Femmes
- > Mme Christine Sotteau, dg de La Boussole
- > M. Richard Stewart, député provincial responsable des Affaires francophones
- > Mme Claudette Savard, v.p. Groupe Providence Health Care
- > Mme Yseult Friolet, dg de la FFCB
- > Dr. Brian Conway, président de RésoSanté Colombie-Britannique
- > Mme Hélène Cameron, coordonnatrice de RésoSanté Colombie-Britannique

2. Une participation à l'assemblée générale de la Société Santé en français...

RésoSanté Colombie-Britannique a participé à la première assemblée générale annuelle de la Société Santé en français qui avait lieu en septembre 2003, à Winnipeg. La Société Santé en français regroupe les réseaux provinciaux et territoriaux en santé et a pour mandat de favoriser le développement de services de santé en français

dans les communautés francophones du pays en situation minoritaire.

À l'occasion de cette assemblée, le Dr. Brian Conway, président de RésoSanté Colombie-Britannique a été élu au conseil d'administration de la Société Santé en français. La FFCB se réjouit de cette nomination. Elle assure ainsi à la Colombie-Britannique une représentation au sein de l'organisme national.



Le Dr. Brian Conway, président de RésoSanté Colombie-Britannique et conseiller au sein de la Société Santé en français



3. Un nouveau site web...

Le 21 août dernier, RésoSanté Colombie-Britannique lançait, avec l'appui de la FFCB, un nouveau site web pour présenter son organisme à la population. Le site comprend quatre sections principales. Les deux premières donnent au public de l'information sur différents aspects de la santé, la troisième section présente l'organisme et la dernière section s'adresse aux professionnels et professionnelles de la santé.

Travaux de RésoSanté Colombie-Britannique

Au cours de l'année, RésoSanté Colombie-Britannique s'est penché sur les appels de propositions et les critères relatifs au *Fonds de l'adaptation des soins de santé primaires (FASSP)*, un fonds de 20 millions de dollars pour les francophones hors-Québec.

En vertu de ce fonds, RésoSanté Colombie-Britannique fera, au cours des prochaines années, la distribution du

BC Health Guide en français auprès de 24 000 foyers, de professionnels et professionnelles et des régies de la santé. Il travaillera à la production d'un nouveau répertoire provincial identifiant le personnel bilingue de certaines régies de la santé, créera un lien pour la prestation des services entre les clients et les professionnels et professionnelles de la santé francophones pour une régie régionale de la santé, établira un point

unique d'accès provincial à des services d'interprétation médicale 24 heures par jour, s'assurera d'une plus grande disponibilité du matériel d'éducation de langue française et finalement, collaborera avec différents partenaires pour établir un point d'accès provincial liant le Conseil scolaire francophone (CSF) à des ressources provinciales à l'intention des enfants éprouvant des incapacités.

Appui à RésoSanté Colombie-Britannique

Tout au long de l'année, la FFCB a appuyé les différents travaux de RésoSanté Colombie-Britannique. Elle a participé à la préparation des rapports et des états financiers nécessaires à l'obtention du financement de Société Santé en français, collaboré aux réunions du comité exécutif, appuyé les demandes de projets, notamment pour le *Fonds*

de l'adaptation des soins de santé primaires et apporté un soutien financier et administratif à l'organisme. En raison de la vérification faite par Santé Canada, le support de la FFCB a été crucial à la poursuite et au développement des activités de RésoSanté Colombie-Britannique.



Sur la scène provinciale

Entente cadre Canada-Colombie-Britannique

La première entente cadre Canada-Colombie-Britannique sur la promotion des langues officielles arrive à échéance le 31 mars 2004 et sera prolongée d'une année avant d'être possible-ment renouvelée pour une deuxième fois.

Au cours des trois premières années, l'entente prévoyait que le gouvernement fédéral verserait 1 500 000 dollars au gouvernement de la Colombie-Britannique et que la province contribuerait jusqu'à concurrence de 750 000 dollars.

Avant le renouvellement de l'entente, le Patrimoine canadien prévoit réaliser, au cours des prochains mois, un examen des retombées de la première entente. Il devrait évaluer si l'entente a atteint ses objectifs et a permis de réaliser les actions adoptées au début de l'entente. On mesurera son impact en terme de services offerts, de documents traduits et de partenariats conclus entre les ministères et la communauté francophone.

Pour sa part, la FFCB est satisfaite du bilan 2003-2004 des activités supportées par l'entente cadre Canada-Colombie-Britannique. Elle constate que la grande majorité des recommandations qu'elle a faites au Comité consultatif de l'entente, en juin 2001, ont été suivies par le gouvernement provincial.

À l'aube du renouvellement de l'entente, le Bureau des affaires francophones, responsable de l'application de l'entente cadre Canada-Colombie-Britannique, a tenu, en partenariat avec la FFCB, une consultation auprès de la communauté. Cette consultation avait pour but de connaître les besoins de la communauté et de réactualiser le plan d'action du gouvernement provincial pour la deuxième entente.

Dans le cadre de cette démarche, la FFCB a distribué aux francophones faisant partie de sa base de données un questionnaire pour évaluer leurs besoins. Elle a compilé

les résultats de cet exercice et présenté son bilan au Bureau des affaires francophones. Les priorités énoncées par la communauté sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Au cours des prochains mois, la FFCB poursuivra ses travaux auprès de la province et du gouvernement fédéral afin de s'assurer qu'une nouvelle entente soit signée et que celle-ci réponde aux



besoins de la collectivité francophone en termes de sommes versées, de priorités d'action et de types de financement.

Activités de la FFCB supportées par l'entente cadre Canada-Colombie-Britannique

> Le gouvernement provincial a financé et collaboré avec la FFCB, Citoyenneté et Immigration Canada et le département d'immigration de MCAWS (Ministry of Community, Aboriginal and Women's Services) pour la réalisation de l'étude sur l'immigration francophone à Vancouver.

> La province a participé à la consultation menée par la FFCB sur le plan de développement global auprès de la communauté francophone en y incluant une partie sur les priorités de services au niveau provincial.

> La province a participé au développement d'une entente de collaboration interprovinciale avec le gouvernement du Québec. Une consultation auprès des groupes communautaires francophones des secteurs de l'éducation, de la culture et du développement économique a permis de réaliser un document présentant la position de la communauté vis-à-vis le gouvernement du Québec.

> Le Bureau des affaires francophones a fourni des informations concernant l'éducation postsecondaire en appui au projet de la FFCB sur le postsecondaire.

Priorités de la communauté vis-à-vis les services en français au niveau provincial

- > Services de santé
- > Services sociaux
- > Services pour la justice civile
- > Service d'aide à l'emploi et au développement économique

Sur la scène provinciale

Proclamation de la journée de la francophonie

Pour une quatrième année consécutive, la FFCB a participé, le 22 mars dernier, à la proclamation de la journée de la francophonie à l'assemblée législative de Victoria. Pour cette occasion spéciale, le Bureau des affaires francophones a invité les membres de cette assemblée à prendre connaissance

de l'exposition historique de la communauté francophone de Colombie-Britannique. Cette initiative de la FFCB permet de rappeler et d'insister annuellement sur la présence de notre communauté dans la province auprès de la population et des politiciens et politiciennes.



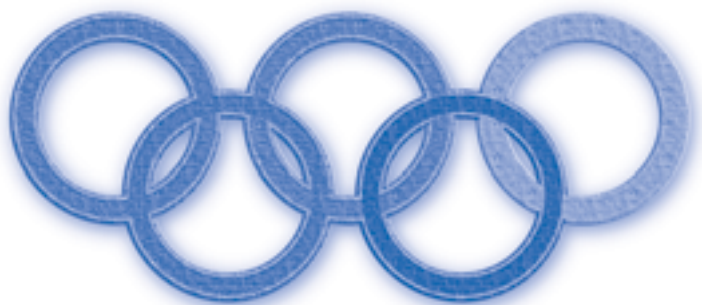
Les Olympiques

Depuis l'annonce de la tenue des Olympiques de 2010 à Vancouver, la FFCB a entrepris de nombreuses démarches pour assurer une prise en compte totale de la question des langues officielles dans l'organisation et la tenue des Jeux. Elle a offert l'aide de la communauté auprès du Comité organisateur des Jeux Olympiques (COJO) et tenu des rencontres particulières avec le président-directeur général de ce conseil. Elle a aussi établi des contacts réguliers avec le Secrétariat des Jeux, présenté un mémoire au Comité permanent des Langues officielles

de la Chambre des communes et finalement, elle a mis en place un comité de travail au sein de la communauté pour coordonner les actions communautaires dans ce dossier. Les démarches de la FFCB ont permis de sensibiliser les dirigeants gouvernementaux et ceux du COJO à la question des langues officielles. Ces derniers ont clairement énoncé leur désir de donner à la communauté et à la langue française la visibilité qui lui revient et de lui faire une place de choix dans les activités entourant les Olympiques.

Principaux énoncés du mémoire de la FFCB présenté au Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes

Dans son mémoire, la FFCB a rappelé aux parlementaires que le respect de l'Entente multipartite signée par les différents partenaires olympiques comportait des éléments très importants vis-à-vis les langues officielles et qu'il fallait être vigilant quant à son respect. La FFCB a aussi insisté sur l'importance que devraient prendre les artistes hors-Québec, notamment ceux de la province, dans le volet culturel francophone lié aux Jeux Olympiques.



Sur la scène fédérale

L'Entente Canada-communauté

Rappel des grands travaux entourant la gestion de l'Entente en 2003-2004

AVRIL 2003

- Annonce des résultats des élections pour différents postes au sein du Comité de concertation provinciale.
- Consultation de la communauté sur les retombées de l'Entente Canada-communauté 1999-2004 et sur le plan de développement global (PDG) 2004-2009.
- Compilation des résultats de la consultation faite auprès de la communauté sur les mécanismes de l'Entente ; questionnaire envoyé en mars 2003.

MAI 2003

- Forum de consultation auprès de la communauté francophone pour l'examen des mécanismes de l'entente. Tous les éléments du questionnaire envoyé en mars sont discutés.

JUIN 2003

- La communauté entérine le résultat des élections du Comité de concertation provinciale lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) de la FFCB.
- Journée de consultation sur le plan de développement global 2004-2009 : la communauté doit s'entendre sur les secteurs, les objectifs et les résultats escomptés.

- Le rapport des retombées de l'Entente Canada-communauté 1999-2004 est déposé et les éléments nécessaires à la négociation de la prochaine entente sont entérinés.
- Le PDG 2004-2009 est adopté à l'AGA.

OCTOBRE 2003

- Rencontre des membres du Comité de concertation provinciale : orientation des nouveaux membres et discussions sur les négociations de la prochaine entente.
- Rencontre des membres de la partie communautaire du Comité de gestion afin de discuter de l'impact des nouvelles directives du ministère sur le processus d'évaluation des demandes de financement.
- Les membres du Comité de concertation provinciale élisent son président et les membres du comité de gestion.

NOVEMBRE 2003

- Un représentant de Patrimoine canadien présente le processus intérimaire pour l'obtention des fonds de 2004-2005.

DÉCEMBRE 2003

- Appel aux groupes pour les demandes de financement de base et de projets pour l'année 2004-2005. Le 23 janvier est la date d'échéance pour la remise des demandes de financement 2004-2005.

JANVIER 2004

- Lettre d'appel de financement, réception des demandes et appuis divers aux demandeurs.

FÉVRIER 2004

- Ouverture des mises en candidature pour huit postes à combler au sein du Comité de concertation provinciale pour 2004-2005.
- Rencontre des membres du Comité de concertation provinciale pour la mise en place du Forum.
- Tenue du Forum le 21 février. La communauté identifie les principes directeurs reliés au financement des organisations; fonds provenant de l'Entente Canada-communauté.

MARS 2004

- Les deux parties du Comité de gestion se rencontrent pour évaluer les demandes.

Membres du Comité de concertation provinciale pour 2003-2004

M. Louis-Philippe Fortier représentant du groupe des Aînés et des Aînées

Mme Yseult Friolet secrétaire

M. Louis Gagné représentant de la région Nord

Mme Denise Gagnon-Branter représentante du secteur culturel

Mme Edith Guilbeault représentante de l'île de Vancouver

Mme Anne-Marie Guminski représentante du Vancouver métropolitain

Mme Chantal Lefebvre représentante du groupe des Femmes

Mme Suzanne Moreau représentante de la région Sud

Mme Karine Murray représentante du secteur Jeunesse

M. Claude Provencher président de la FFCB

M. Pierre Senay président du Comité et représentant du secteur Économie

Mme Chantal Vadnais représentante du secteur Éducation

Vacant, membre général

Rappel des grands travaux entourant la gestion de l'Entente en 2003-2004

Fonds de Programmation

Fonds demandés par la communauté	1 955 913 \$
Fonds octroyés	1 676 641 \$
Nombre d'organismes ayant reçu des fonds de programmation	20

Fonds de Projets

Fonds demandés par la communauté	1 085 622 \$
Fonds octroyés	536 237 \$
Nombre de projets ayant reçu des fonds	34

Sur la scène fédérale

L'Entente Canada-communauté

La deuxième Entente est arrivée à échéance

La deuxième Entente Canada-communauté a pris fin le 31 mars 2004. Cette entente, qui consacre la collaboration du Patrimoine canadien au développement et à l'épanouissement de la communauté franco-colombienne, a apporté une aide directe à la programmation et aux projets des organismes pour une valeur de 12 060 000 \$ au cours des cinq dernières années, soit un peu plus du tiers du financement de la communauté.

Au cours de l'année, plusieurs initiatives ont pris place en prévision du renouvellement de l'entente, notamment l'évaluation des mécanismes et l'analyse des retombées de la précédente entente. L'évaluation des mécanismes a permis de faire ressortir plusieurs constats. Notamment, la communauté apprécie les mécanismes actuels de l'entente. Ils ne désirent pas apporter de modifications au mandat et aux responsabilités du

Comité de concertation et au Comité de gestion, si ce n'est qu'au processus électoral. L'évaluation des retombées de la dernière entente montre tout le chemin parcouru par la communauté depuis 1999. Les principales retombées de l'Entente Canada-communauté 1999-2004 sont présentées dans le cadre ci-dessous.

Les négociations de la nouvelle entente ne sont pas encore commencées mais la

FFCB sait que le Comité de négociation devra faire valoir un financement d'un peu plus de 19 millions de dollars pour les années 2004 à 2009.

Membres du Comité de négociation de la nouvelle entente

Claude Provencher,
président de la FFCB

Yseult Friolet, directrice
générale de la FFCB

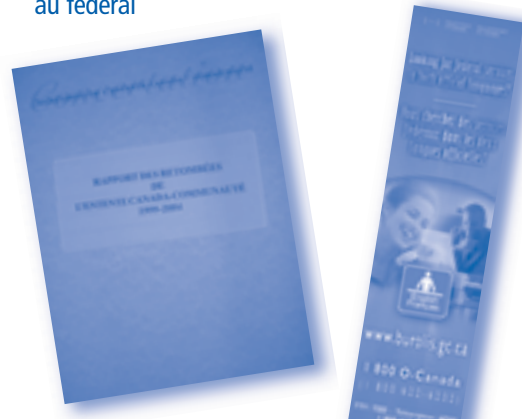
Chantal Vadnais

Anne-Marie Guminski

Céline Gagnon

Principales retombées de l'Entente 1999-2004

- La production annuelle d'une saison de théâtre professionnel grand public par le Théâtre La Seizième
- Le Symposium « la Communauté et la culture : une affaire de cœur » organisé par le Conseil culturel et artistique
- La croissance des festivals déjà existants comme le Festival du Bois de Maillardville et Le Festival du Sucre de Nanaimo
- Un accès marqué aux services d'internet dans les associations
- La production d'une brochure promotionnelle de la francophonie et d'une exposition
- La création d'un journal francophone, la réalisation d'un projet pilote de radio-communautaire et l'apparition de nouvelles chaînes de télévision et de radio
- La création de l'Association de juristes d'expression française de la C.-B., l'Association des francophones et francophiles du Nord-Ouest, l'Association francophone de Richmond, l'Association francophone des éducatrices et éducateurs de la petite enfance de la C.-B. et RésoSanté Colombie-Britannique
- L'aménagement de nouveaux locaux communautaires à Campbell River, Nanaimo, Victoria et Nelson
- La tenue annuelle des Jeux de la francophonie et du Parlement jeunesse de la C.-B. par le Conseil Jeunesse francophone de la C.-B.
- Une première entente fédérale-provinciale sur la promotion des langues officielles, la nomination d'un député provincial responsable des Affaires francophones et la création d'un Bureau des affaires francophones
- Une première campagne de promotion sur les services en français au fédéral
- La signature d'un protocole d'entente pour l'enseignement postsecondaire
- La mise en place de nouveaux services de prématernelle et de Mini franco-Fun
- Un colloque sur la santé et un répertoire de professionnels et professionnelles en santé
- Tenue de forums de concertation entourant la gestion de l'entente



Réactions de la FFCB au rapport annuel de la Commissaire aux langues officielles

Comme chaque année, la Commissaire aux langues officielles, Mme Dyane Adam, a déposé, le 6 octobre dernier, son rapport annuel sur la livraison des services en français au sein du gouvernement fédéral. La FFCB a assisté à la présentation organisée par le Commissariat.

La FFCB rejoint l'ensemble des constatations faites par Mme Dyane Adam : bien que le gouvernement ait réalisé des progrès depuis le dépôt du Plan d'action pour les

langues officielles, il n'en demeure pas moins que son engagement envers les langues officielles demeure encore inégal.

La FFCB s'associe aux recommandations du rapport portant sur la reddition des comptes. La FFCB est d'accord que cette notion est essentielle à l'évaluation des mesures prises dans le cadre du Plan d'action et qu'à ce jour, ces mesures sont insuffisantes au sein du gouvernement fédéral. La FFCB est aussi d'accord avec la

Commissaire lorsque celle-ci avance que le gouvernement ne répond pas à son appel lancé il y a deux ans pour un changement de culture : le gouvernement ne s'est pas encore penché sur les vrais problèmes au sein de ses ministères, à savoir, le manque de ressources bilingues et les compétences linguistiques de ses fonctionnaires.

La FFCB déplore toutefois que l'importance de la participation des communautés des régions dans la mise en œuvre du Plan

d'action et le développement des programmes et politiques ne soient pas mis en évidence dans le rapport annuel de la Commissaire. La FFCB pense en effet que les francophones en situation minoritaire devraient faire partie intégrante des processus de consultation permanents dans tous les domaines. Selon elle, les consultations qui se font au niveau national sont essentielles mais insuffisantes pour permettre une juste lecture des besoins des communautés francophones de toutes les régions.

Autres dossiers d'intérêt

1. Plan d'action sur les langues officielles

Depuis le développement du Plan d'action sur les langues officielles en mars 2003, la FFCB a tenu plusieurs rencontres afin de discuter de l'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action et du cadre d'imputabilité.

Plusieurs initiatives ont été possibles grâce aux fonds

débloqués dans le cadre de ce plan soit : le financement du postsecondaire à l'université Simon Fraser, la création de RésoSanté Colombie Britannique, l'appui financier à l'Association des juristes d'expression française et à certaines initiatives dans le dossier de l'immigration.

2. Projet pilote du Conseil du Trésor

La FFCB attend toujours la mise en place du plan d'action sur les services en français dans les bureaux désignés bilingues de la province; plan d'action qui doit faire suite au projet pilote déposé en janvier 2003. Elle poursuivra ses efforts pour faire avancer le dossier.

Le projet pilote a permis d'obtenir plusieurs résultats probants :

- un dialogue entre les partenaires, entre les institutions elles-mêmes et entre les partenaires et les institutions.
- de jauger de la disponibilité et de la qualité des services en français donnés par les institutions fédérales de la Colombie-Britannique.
- de sensibiliser les membres de la communauté francophone aux services en français

3. Forum 421

La FFCB a participé au Forum 421 (4 provinces de l'Ouest, 2 langues officielles, 1 plan d'action), une rencontre visant à développer un plan d'action régional pour les langues

officielles au niveau de la fonction publique fédérale. Grâce à cette participation, la FFCB a pu sensibiliser la haute fonction publique de l'Ouest aux enjeux de notre communauté et faire accepter un projet de rétention linguistique chez les cadres supérieurs.

4. Le Discours du Trône

La FFCB a exprimé sa satisfaction envers le Discours du Trône du nouveau gouvernement fédéral de M. Paul Martin. Elle s'est réjouie de voir que le nouveau gouvernement a réitéré son engagement à l'égard des communautés de langues officielles.

Le Plan d'action sur les langues officielles touche aux aspects importants du développement des communautés minoritaires et permettra d'obtenir des résultats plus probants dans les domaines jugés prioritaires, tels l'éducation, la santé, la petite enfance, l'immigration et la justice.

Sur la scène fédérale

Immigration

Des avancées certaines

Au cours des dernières années, la FFCB s'est engagée activement dans le dossier de l'immigration, un dossier d'intérêt national. Devant l'importance grandissante de l'immigration francophone pour l'avenir de nos communautés, la FFCB juge essentiel d'obtenir une meilleure compréhension des besoins des immigrants et d'améliorer les services qui leur sont rendus. Son projet – Phases I et II – s'inscrit dans cette volonté.

Son projet d'étude – phase I – est terminé et le rapport final sera déposé en avril 2004, à l'occasion d'une conférence de presse. Le rapport intitulé *L'Accueil, l'établissement et l'intégration des personnes immigrantes francophones dans la région du Vancouver métropolitain* fournit des informations très pertinentes sur l'expérience vécue par les personnes immigrantes de langue française dans la région du Vancouver métropolitain, leur

profil et les services d'accueil, d'établissement et d'intégration offerts. Le rapport avance aussi quelques recommandations qui seront le point de départ d'une démarche complémentaire, déjà amorcée, pour établir un plan d'action.

Le projet initié par la FFCB a nécessité plusieurs démarches avant d'arriver à un rapport final. La responsable de la recherche a notamment : fait un examen de la documentation, préparé un questionnaire pour les agences d'aide aux immigrants, réalisé des entrevues avec des intervenants et intervenantes communautaires francophones et tenu une journée de consultation sur l'immigration francophone.

Les résultats de la phase I étant connus, la FFCB a procédé en février dernier à l'embauche d'un coordonnateur de projet pour réaliser la phase II ; un volet qui demande l'élaboration d'un



De g. à d. M. Yves Trudel, coordonnateur de la phase II du projet en immigration, Mme Yseult Friolet, directrice générale de la FFCB et Mme Marylin Viger de Citoyenneté et Immigration Canada à la sortie d'une réunion de travail sur le dossier immigration

plan d'action pour mieux soutenir les personnes immigrantes de langue française dans la province et qui sera proposé aux gouvernements fédéral et provincial. Citoyenneté et Immigration Canada, principal bailleur de fonds du projet, s'est montré très satisfait des démarches faites à ce jour.

Jusqu'à présent, le projet – phase II - a permis de sensibiliser et d'informer plusieurs partenaires importants du domaine de l'immigration, notamment les agences et la communauté francophone.

Avant ce projet, plusieurs de ceux-ci avait une connaissance très limitée de la communauté francophone et de ses enjeux. Par ses travaux, la FFCB a développé d'excellents partenariats avec les agences et les ministères fédéral et provincial responsables de l'immigration. La FFCB continuera ses efforts dans ce dossier afin de s'assurer de développements notables dans ce projet et obtenir, à terme, la livraison de services à la hauteur des attentes de la population immigrante francophone.

Journée de consultation

Le 24 septembre dernier, dans le cadre de la phase I du projet immigration, la FFCB tenait une journée de consultation sur l'immigration francophone. Au cours de cette réunion, différents intervenants et intervenantes du

domaine de l'immigration, des porte-parole d'organismes francophones, des représentants et représentantes de ministères fédéraux et provinciaux ainsi que des nouveaux arrivants ont réfléchi sur les stratégies d'appui pour

les immigrants et immigrantes francophones. Une cinquantaine de personnes ont participé à cette consultation.



Sur la scène fédérale

Principaux résultats et recommandations du rapport de la phase I

Résultats

88 immigrants francophones de langue maternelle se sont établis dans la région du Vancouver métropolitain en 2001.

529 nouveaux immigrants ayant une connaissance du français se sont installés dans le Vancouver métropolitain en 2002 et 640 en Colombie-Britannique.

3 625 immigrants vivaient dans la région du Grand Vancouver en 2001 et avaient le français comme première langue officielle parlée (arrivés au Canada entre 1996 et 2001 sans nécessairement avoir immigré directement en Colombie-Britannique).

Les immigrants francophones proviennent de différents pays d'Europe et d'Afrique.

60 % des immigrants arrivés en 2002 provenaient de la classe des travailleurs qualifiés.

Les services d'accueil, d'établissement et d'intégration offerts en français dans la région du Grand Vancouver ne répondent pas adéquatement aux besoins des nouveaux immigrants de langue française.

Les immigrants francophones peuvent recourir à quelques services dans peu de centres d'aide aux immigrants.

Les services sont souvent limités à l'orientation, à l'information et au soutien de base.

Les services d'aide directs, comme les services d'emploi, d'aide à la famille ou d'assistance pour d'autres services sociaux et d'intégration, ne sont pas offerts en français.

La communauté francophone offre plusieurs services communautaires, culturels et d'emploi en français mais elle n'est pas toujours bien outillée pour soutenir les immigrants.

Les immigrants auraient aimé avoir davantage d'aide de centres et groupes francophones.

Recommandations

Accroître le nombre de personnes immigrantes d'expression française en Colombie-Britannique.

Élaborer une stratégie de promotion et de recrutement en collaboration avec les intervenants communautaires et gouvernementaux.

Assurer une coordination horizontale des questions liées à l'immigration de personnes d'expression française.

Faire en sorte que les gouvernements fédéral et provincial consultent la communauté francophone sur les questions touchant l'immigration de personnes d'expression française et qu'ils rendent disponibles des ressources adéquates pour les agences offrant des services en français aux personnes immigrantes.

Assurer une plus grande coordination et collaboration entre les centres d'aide aux personnes immigrantes qui offrent des services d'aide aux immigrants en français.

Assurer un arrimage au Cadre stratégique préparé par le Comité directeur et les centres francophones.

Créer une trousse d'information largement distribuée.

Mettre en place une ligne d'information téléphonique en français.

Faciliter l'acquisition des compétences en anglais.

Mieux adapter la prestation de services d'emploi aux besoins des immigrants.

Participer aux efforts visant la reconnaissance des diplômes.

Réaliser une campagne de sensibilisation sur l'apport positif de l'immigration de personnes d'expression française au sein de la francophonie.

Assurer l'intégration des personnes immigrantes au sein des instances décisionnelles de la communauté.

Offrir des services qui tiennent compte de la sensibilité culturelle.

Soutenir l'intégration économique des personnes immigrantes.

Créer une école à l'image de la diversité culturelle.

La FFCB a travaillé en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada à l'organisation d'une cérémonie de citoyenneté en français, une première pour la Colombie-Britannique. L'événement s'est tenu à l'école Kitsilano et 60 nouveaux citoyens y ont pris part.



Sur la scène fédérale

Plan de développement global 2004-2009 : les grands objectifs de la communauté sont dévoilés

Pour s'assurer un développement coordonné et cohérent, la communauté francophone se dote, pour la troisième fois, d'un plan de développement global (PDG); un plan qui fait état de ses priorités de développement pour les cinq prochaines années.

Afin de produire le nouveau plan de développement global, la FFCB a amorcé au début de l'année 2003, un processus de consultation de la communauté francophone. La consultation a porté sur l'évaluation de l'entente passée, l'examen des mécanismes de l'entente et les nouvelles priorités de la communauté. Pour sa consultation, la FFCB a notamment distribué un questionnaire aux organismes francophones sur les objectifs stratégiques de la communauté, fait parvenir un questionnaire à la population pour identifier les actions et activités qu'elle désire voir réaliser au sein de la communauté, tenu des rencontres communautaires et sectorielles à travers la province et, finalement, elle a organisé en partenariat avec le Secrétariat de l'entente, une journée de travail pour élaborer la version finale du PDG 2004-2009. En juin 2003, à l'occasion de son assemblée générale annuelle, le nouveau PDG était adopté. Aujourd'hui la communauté

dispose d'un document présentant ses principaux objectifs de développement pour les cinq prochaines années et les résultats qui sont prévus.

Dans ce document, 8 secteurs sont jugés prioritaires, 36 objectifs sont énoncés et 55 résultats sont escomptés. La réalisation de l'ensemble des activités prévues au PDG est estimée à près de 60 millions de dollars : 19,5 millions seront demandés à l'Entente Canada-Communauté et le reste du financement proviendra d'autres ministères fédéraux (notamment ceux régis par l'article 41 de la Loi sur les langues officielles) et provinciaux et d'activités diverses de la communauté (levée de fonds, la vente de produits et services, etc.)



Secteurs prioritaires pour 2004-2009 :

- > Arts et Culture
- > Communications
- > Développement communautaire
- > Développement économique
- > Développement politique, juridique et reconnaissance de la communauté
- > Éducation et formation
- > Services sociaux et santé
- > Appui

Pour la réalisation des activités de son PDG 1999-2004, la communauté a reçu :

- > Entente Canada-communauté : 12 060 000 \$
- > Ministères fédéraux régis par l'article 41 : 12 294 470 \$
- > Ministères provinciaux : 1 977 963 \$
- > Autres gouvernements : 549 361 \$
- > Autres sources : 7 579 732 \$



L'Annuaire des services en français 2002-2003

C'est sous des airs de fête et de papillons que la FFCB a lancé le 27 septembre 2003, sa 20^e édition de *L'Annuaire – La Colombie-Britannique à votre service en français*. Pour cette occasion spéciale, la FFCB s'était déplacée à l'hôtel Executive Inn de Vancouver. Plusieurs invités de marque sont venus féliciter la FFCB et de nombreux annonceurs ont participé au cocktail prévu pour l'occasion. L'ensemble des invités et invitées ont pu profiter de l'exposition des pages couvertures de l'annuaire des 20 dernières années. La directrice générale de la

FFCB, Mme Friolet, a également fait un rappel historique de l'annuaire et des grands moments qui ont marqué ses années d'existence.

Cette année, 235 annonceurs ont contribué à cette édition de l'annuaire imprimé à plus de 10 000 exemplaires; une augmentation de 25 % d'annonces par rapport à l'année dernière. La page couverture est une réalisation de M. Pascal Bouchard, jeune graphiste de notre communauté.

Déjà accessible sur internet depuis quelques années, on



De g. à d. : M. Pascal Bouchard, gagnant du concours d'illustration de la page couverture, M. Claude Provencher, président de la FFCB et Mme Yseult Friolet, directrice générale de la FFCB.

peut cependant pour la première fois avoir accès à un moteur de recherche pour effectuer des recherches sur l'annuaire en ligne, télécharger la version imprimée, s'inscrire et joindre son annonce publicitaire en ligne. La

version électronique du site de la FFCB est largement consultée puisque c'est la page du site web qui reçoit le plus grand nombre de visites soit près de 350 000 visites au cours de l'année.

Remise du Prix Napoléon Gareau

Dans le cadre de son assemblée générale annuelle de juin, la FFCB soulignait le mérite de tous les bénévoles qui, par leurs activités et leur soutien, ont contribué au développement, à l'avancement et à l'épanouissement de la communauté francophone au cours des dernières années.

Le Prix Napoléon Gareau a été décerné cette année à Mme Monique Hurtubise-Wyse de Prince-George. Mme Hurtubise-Wyse est impliquée dans la francophonie depuis plus de 31 ans. Ayant à cœur de transmettre la culture francophone et ses traditions, elle a souvent

donné des cours non rémunérés de français aux enfants du Programme francophone de Prince George. Elle est une bénévole acharnée au sein du Cercle des Canadiens français de Prince George, même depuis sa retraite. En reconnaissance de sa contribution à la communauté, Mme Hurtubise-Wyse a aussi reçu un prix de mérite du gouvernement fédéral et de la ville de Prince George.

Le président de la FFCB, M. Claude Provencher, a également remis une mention d'honneur aux autres candidats et candidates soit : M. Gaétan Desrochers,



M. Claude Provencher, président de la FFCB et Mme Monique Hurtubise-Wyse, récipiendaire du prix Napoléon Gareau.

président de l'Association parents-école de Campbell River; Mme Yvette Gould, pour sa participation dans une pièce de théâtre

historique à Victoria, Mme Joëlle Rabu, membre du conseil d'administration de l'Association des francophones de Nanaimo et M. Richard Stewart, député responsable des Affaires francophones au sein du gouvernement provincial.



Communications

Bourse d'études

Chaque année, la FFCB remet une bourse d'études de 1 000 \$ pour souligner le travail des finissants et finissantes du programme francophone.

Le prix de 2003 a été remis à Mlle Bonnie Lépine, finissante au programme francophone de l'école Victor Brodeur de Victoria. Le prix se veut une récompense pour ses efforts dans ses études de niveau secondaire et un encouragement à poursuivre des études postsecondaires en français à la Faculté St-Jean de l'Alberta.

Prix *Le Cornouiller d'or*

Pour la deuxième année consécutive, la FFCB a remis le prix *Le Cornouiller d'or*. Ce prix annuel vise à reconnaître le travail des fonctionnaires fédéraux ou provinciaux qui ont contribué de manière exceptionnelle au développement de la francophonie en Colombie-Britannique.

Cette année, *Le Cornouiller d'or* a été décerné à Mme Suzanne Barette, agente de programme et services au sein de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC). Plus de 200 personnes, membres de la communauté francophone ou représentants et représentantes des administrations fédérales et provinciales, ont assisté à

cette remise de prix. La cérémonie avait lieu dans les bureaux de RHDCC à l'occasion des célébrations organisées par ce ministère pour la Semaine de la francophonie et le 400^e anniversaire de l'Acadie.



De g. à d. : M. Claude Provencher, président de la FFCB, Mme Suzanne Barette, récipiendaire du prix *Le Cornouiller d'or* et Mme Yseult Friolet, directrice générale de la FFCB

Concours d'art oratoire

L'association Canadian Parents for French organisait le 26 avril 2003, son concours d'art oratoire annuel. Ce concours couronne la fin de l'année scolaire des étudiants et étudiantes du programme francophone et du programme d'immersion. En

plus de sa participation à titre de juge, la FFCB a remis un chèque d'une valeur de 100\$ à Mlle Tamara Slade du programme d'immersion de l'école Riverside de Coquitlam pour la qualité exceptionnelle de son élocution.

Une interface pour les mises à jour du site web de la francophonie

La FFCB s'est dotée au cours de l'année d'une interface pour les mises à jour de son site web. En raison de cet ajout, la FFCB a dû refaire son site. Le nouveau visage, présenté lors du cocktail entourant les festivités de l'annuaire, est attrayant et a été bien reçu par les membres de la FFCB et les autres organismes. Le site se veut un véritable portail de la francophonie de la Colombie-Britannique. Le site reçoit en moyenne 125 000 visites par mois.

Petit rappel des récipiendaires du prix depuis 1993 :

1993 : Mme Laurette Agnew
1994 : Mme Pauline Bélanger
1995 : M. Jean Lambert
1996 : Mme Aline Tétrault
1997 : Mme Marie Woolridge
1998 : M&Mme Gerry et Évelyne Bergeron
1999 : Dr Gérald Moreau
2000 : M. Pierre Livernoche
2001 : Mme Nicole Hennessey
2002 : Mme Henriette Moreau
2003 : Mme Monique Hurtubise-Wyse

Formation en gestion

Dans la perspective des négociations à venir, la FFCB a offert aux associations membres un atelier de formation sur le lobbying et les relations gouvernementales. Cette formation a abordé, entre autres, l'importance de ces éléments pour le développement des associations et

présenté quelques notions clés liées à leur application. Les 18 participantes ont été appelées à mettre en pratique leurs nouvelles connaissances. Elles ont dû développer une stratégie de lobbying pour une renégociation fictive de l'Entente.

Bilan de la 58^e assemblée générale

C'est sous le thème «2004-2009 : à la hauteur de nos ambitions!» que les membres de la FFCB se sont rassemblés pour la 58^e assemblée générale annuelle, le 8 juin 2003 à Richmond.

Les représentants et représentantes des associations francophones de la province se sont rencontrés pour discuter du nouveau plan de développement global et procéder à son adoption. L'assemblée s'est aussi penchée sur les mécanismes de la nouvelle Entente Canada-commu-

nauté. Les délégués et déléguées ont pu également découvrir la nouvelle identité corporative de la Fondation des francophones de la C.-B. et le nouveau logo de RésoSanté Colombie-Britannique.

Au cours de cette assemblée, les membres présents ont accepté l'adhésion de trois nouveaux membres, soit celle des Scouts francophones de la C.-B., du Conseil Jeunesse et d'Éducacentre. Ils ont aussi élu cinq membres du conseil d'administration de la FFCB. Les postes mis en élection et



les élus sont : à la présidence, M. Claude Provencher; conseillère de la région Sud, Mme Édith Bouchard; conseillère de la région du Nord, Mme Éveline Bergeron;

conseiller de la région de l'Île de Vancouver Sud, M. Paul Deroy et conseiller de la région de l'Île de Vancouver Nord, M. Gilles Toupin.

Bilan du Rendez-vous des présidents et des présidentes (RPP)

Les 14, 15 et 16 novembre 2003, la FFCB accueillait les représentantes et représentants de ses associations membres. Connue précédemment sous l'appellation Conseil des présidents et présidentes, cette réunion a changé de nom lorsqu'il a été décidé, à l'assemblée générale de juin 2002, de modifier les règlements de la FFCB pour faire de cette

assemblée un lieu de rencontre, de concertation et de formation. La rencontre annuelle n'a plus le rôle de délibération qu'elle avait précédemment.

Les participants et participantes ont apprécié cette nouvelle formule qui leur donne davantage de temps pour échanger. Au cours de la rencontre, l'assemblée s'est

penchée principalement sur le renouvellement de l'Entente Canada-communauté. Sous la forme d'ateliers et de présentations, les présidences et les directions générales ont discuté de l'importance de la solidarité et des stratégies à mettre en place dans le cadre des futures négociations.

À l'occasion de son RPP, la FFCB a eu le plaisir de recevoir la visite de M. Benoît Pelletier, ministre Délégué aux Affaires internationales canadiennes du gouvernement du Québec. M. Pelletier a fait une allocution sur la position du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes hors-Québec

Vive la différence !

Depuis quelque temps, les communautés francophones et acadiennes du Canada ont amorcé une réflexion sur l'immigration au sein de leurs collectivités. La FFCB s'est engagée encore un peu plus cette année dans cette réflexion. Ainsi, elle a

participé au projet national *Vive la Différence !* de la FCFA du Canada.

Ce projet vise à sensibiliser les francophones de partout au pays à la redéfinition du concept de communauté et à

leur fournir des outils de réflexion pour mettre en place des actions de rapprochement avec les autres communautés. Les membres du conseil d'administration de la FFCB proposaient lors de leur réunion de mars 2004, la création

d'un comité de réflexion sur la diversité culturelle dans notre communauté; une première étape qui nous conduira à un Forum sur la diversité culturelle, prévu pour juin 2005 dans le cadre du 60^e anniversaire de la FFCB.

Service d'appui au réseau associatif

Appui aux organismes et commandites

Comme chaque année, la FFCB a fourni un appui à de nombreuses associations soit en apportant un soutien administratif, soit en participant à certains événements ou promotions. Cette année la FFCB a dépensé environ 8 000 dollars en publicités et commandites.

Appui divers

- > Conseils à l'Association des juristes d'expression française de la C.-B. pour ses demandes de projets et de financement.
- > Lettres d'appui à la Société francophone de Victoria pour son projet de services à l'emploi, à Réseau-Femmes pour un projet auprès de BC Gaming et au Théâtre La Seizième pour l'obtention d'une subvention.
- > Soutien à La Boussole, notamment pour ses initiatives pour les sans-abri, à la Fondation des francophones de la Colombie-Britannique pour l'organisation de son assemblée générale annuelle, de ses réunions de conseils d'administration et la réalisation de son matériel promotionnel.
- > Participation à un comité de travail de la Société de développement économique au sujet de la révision de la structure de membership et des statuts et règlements de l'organisme.
- > Appui et soutien au Centre d'intégration des immigrants africains pour l'incorporation de son organisme et au projet de radio-communautaire de Victoria.
- > Discussion avec les francophones de la Sunshine Coast concernant leur membership à la FFCB.
- > Animation d'une session de planification pour La Boussole.



Une représentante du conseil d'administration de la FFCB, Mme Antonine Parenteau, a participé à la foire de la Semaine de la francophonie de la Société francophone de Victoria



Les membres du CA de la FFCB (de g. à d.) : M. Pierre Senay, Mme Yseult Friolet, M. Pierre Blouin, Mme Édith Bouchard, M. Claude Provencher, M. Paul Deroy, Mme Antonine Parenteau, M. Gilles Toupin.

Absente : Mme Éveline Bergeron

Commandites, publicités ou participations diverses

- > Le Festival d'été du Centre culturel francophone de Vancouver.
- > Le Gala provincial de la chanson, le répertoire du Conseil culturel et artistique francophone et le Chant'Ouest.
- > Le guide étudiant d'Éducentre.
- > Le Festival du Bois de la Société Maillardville-Uni.
- > Le Festival du Sucre de l'Association des francophones de Nanaimo.
- > Les 25^e anniversaires du Centre Culturel Français de l'Okanagan, de Campbell River et de Nanaimo.
- > Le tournoi de ballon-volant du Conseil Jeunesse.
- > La semaine de la francophonie de la Société francophone de Victoria.
- > L'épluchette de blé d'Inde de l'Association francophone de Surrey.
- > Un dépliant promotionnel de la troupe de danse traditionnelle Les Cornouillers.
- > La croisière de la Chambre de commerce.
- > L'activité d'accueil des Scouts francophones.
- > Le souper du siècle de l'Alliance française.
- > La cabane à sucre du Cercle des Canadiens-Français de Prince George.
- > Le festival de films français de l'Association francophone de Kamloops.
- > Le concours de dessins et de slogans et l'initiative Francophones aux crayons de la Fédération des parents francophones.
- > Des publicités diverses dans l'Express du Pacifique et la Source.

États financiers

États des revenus et des dépenses de la Fédération des francophones de la C.-B.
du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004.

Revenus	2004	2003
Ministère du Patrimoine canadien – Fonds De base	401 646 \$	401 646 \$
Santé Canada	117 879 \$	61 179 \$
Ministère du Patrimoine canadien – Secrétariat de l'entente	100 000 \$	100 000 \$
Ministère du Patrimoine canadien – Concertation interministérielle	75 000 \$	75 000 \$
Citoyenneté et Immigration Canada	52 828 \$	– \$
Vente d'annonces – annuaire	39 090 \$	35 530 \$
Vente de services et divers (Note 6)	35 480 \$	39 459 \$
Gouvernement de Colombie Britannique	20 000 \$	45 100 \$
Inscriptions	16 909 \$	20 030 \$
Ministre du Patrimoine – Certificat en Gestion	10 000 \$	20 000 \$
Cotisations	5 475 \$	4 275 \$
Éducacentre	4 408 \$	– \$
Développement des Ressources humaines	3 781 \$	3 767 \$
Intérêts	2 557 \$	2 085 \$
Commissariat aux langues officielles	– \$	5 000 \$
FCFA	– \$	5 000 \$
	885 053 \$	818 071 \$

Dépenses		
Gestion	247 485 \$	211 129 \$
Politique et juridique	217 788 \$	162 773 \$
Appui	139 780 \$	120 764 \$
Santé et services sociaux	132 276 \$	78,592 \$
Communication	104 460 \$	75 904 \$
Éducation et formation	29 593 \$	84 403 \$
Communautaire	18 715 \$	21 746 \$
	890 097 \$	755 311 \$

EXCÉDENT (DÉFICIT) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(5 044) \$	62 760 \$
--	-------------------	------------------

Associations membres de la FFCB

Association des francophones des Kootenays Ouest	afko@telus.net	(250) 352-3516
Association des francophones de Nanaimo	afn@francophonenanaimo.org	(250) 729-2776
Association des francophones et francophiles du Nord-Ouest	affno@telus.net	(250) 632-6542
Association des juristes d'expression française de la C.-B.	info@ajefcb.ca	(604) 629-1217
Association francophone de Campbell River	afcr.info@afcr.bc.ca	(250) 287-2951
Association francophone de Kamloops	kam_franco@direct.ca	(250) 376-6060
Association francophone de la Vallée de Comox	administration@francophonecomox.org	(250) 334-8884
Association francophone de Surrey	afsurrey@telus.net	(604) 597-1590
Association historique francophone de Victoria	marievictoria@shaw.ca	(250) 598-3862
Association provinciale des professeurs du programme d'immersion et du programme-cadre	almcfarland@shaw.ca	(250) 544-0304
Boussole (La)	laboussole@shaw.ca	(604) 683-7337
Canadians Parents for French - B.C. Branch	adriandix@cpf.bc.ca	(604) 524-0134
Centre culturel français de l'Okanagan	ccfo@shawcable.com	(250) 860-4074
Centre culturel francophone de Vancouver	info@lecentreculturel.com	(604) 736-9806
Cercle des Canadiens-Français de Prince George	lecercle@netbistro.com	(250) 561-2565
Chambre de commerce franco-colombienne	info@commerce.ca	(604) 730-0790
Club Bon Accueil de Powell River	francais@prcn.org	(604) 483-3966
Conseil culturel et artistique francophone de la C.-B.	directeur@ccafcb.com	(604) 732-5562
Conseil Jeunesse de la C.-B.	conseil-jeunesse@telus.net	(604) 736-6970
Éducacentre	paulettebouffard@educacentre.com	(604) 708-5100
Fête colombienne des enfants	george@12ed.com	(604) 531-5842
Fondation André Piolat	pas de courriel	(604) 263-5639
Fondation canadienne-française d'aide culturelle de la C.-B.	pas de courriel	(250) 595-0953
La Fédération des parents francophones de la C.-B.	info@pfcb.bc.ca	(604) 736-5056
Réseau-Femmes Colombie-Britannique	rfcb@telus.net	(604) 736-6912
Scouts francophones de la C.-B.	info@scoutsfranco.com	(604) 684-7268
Société Bi-Culturelle de Maillardville	pas de courriel	(604) 939-9676
Société d'Habitation La Vérendrye (Integra Properties Inc.)	joan@integrabc.com	(604) 439-8848
Société de développement économique de la C.-B.	info@sdec.com	(604) 732-3534
Société francophone de Victoria	sfv@francocentre.com	(250) 388-7350
Société Maillardville-Uni	smu@maillardville.com	(604) 936-0039
Syndicat des enseignantes et enseignants du prog. franc. de la C.-B.	lp93@bctf.bc.ca	(604) 594-8588
Théâtre La Seizième	directionartistique@seizieme.ca	(604) 736-2616
Troupe de danse traditionnelle Les Cornouillers	lescournouillers@hotmail.com	(250) 592-7388

Remerciements à nos bailleurs de fonds et principaux partenaires

La FFCB tient à remercier:

- > Citoyenneté et immigration Canada
- > Développement des ressources humaines Canada
- > Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
- > Gouvernement de Colombie-Britannique- Secrétariat des relations intergouvernementales
- > Ministères 41- annuaire
- > Patrimoine canadien
- > Société Radio-Canada – Colombie-Britannique
- > Société Santé en français

Elle tient également à souligner le travail des membres de son conseil d'administration, de son personnel et des nombreux bénévoles qui l'ont appuyée.



Personnel de la FFCB

- > **Francine Bergeron** – Préposée à l'accueil [courriel : ffcb@ffcb.bc.ca]
- > **Danielle Chaussé** – adjointe administrative [courriel : dchause@ffcb.bc.ca]
- > **Serge Corbeil** – coordonnateur des relations gouvernementales et de la recherche [courriel : scorbeil@ffcb.bc.ca]
- > **Yseult Friolet** – directrice générale [courriel : yfriolet@ffcb.bc.ca]
- > **Letitia Ionita** – comptable [courriel : lionita@ffcb.bc.ca]
- > **Mylène Letellier** – coordonnatrice des communications [courriel : mletellier@ffcb.bc.ca]

Membres du conseil d'administration de la FFCB

- | | |
|---|---|
| > Claude Provencher , président | > Paul Deroy , conseiller, région Île de Vancouver Sud |
| > Antonine Parenteau , vice-présidente | > Pierre Senay , conseiller, Vancouver métropolitain |
| > Pierre Blouin , trésorier | > Edith Bouchard , conseillère, région Sud |
| > Gilles Toupin , conseiller, région Île de Vancouver Nord | > Éveline Bergeron , consillère, région Nord |
| | > Yseult Friolet , directrice générale |

La Fédération des francophones de la C.-B.

1575, 7^e Avenue Ouest, Vancouver (C.-B.) V6J 1S1

Tél.: (604) 732-1420 Téléc.: (604) 732-3236

Courriel : ffcb@ffcb.bc.ca Site web: <http://www.ffcb.bc.ca>